

Communiqué de presse du 26 août 2008

par fax/e-mail

La concession et le permis de construire ont été accordés

Nant de Drance: les travaux de construction de la centrale de pompage- turbinage peuvent commencer

Le 25 août 2008, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a accordé la concession et le permis de construire pour la centrale de pompage-turbinage Nant de Drance en Valais. Le gros œuvre a été attribué au groupement Marti Implenla.

En accordant la concession et le permis de construire, c'est une nouvelle étape importante qui a été franchie en vue de garantir l'approvisionnement énergétique futur de la Suisse et des transports publics. Désormais, les travaux de construction de Nant de Drance (NdD), un projet de centrale de 600 mégawatts, devraient commencer en septembre, tandis que la société de construction et d'exploitation NdD SA dans laquelle Atel détient 60% de participation et les CFF 40% va être créée. Un budget d'environ 990 millions de francs suisses a été prévu pour ce projet, sous réserve de limitations supplémentaires des coûts de construction et d'exploitation. Le consortium des entreprises concurrentes arrivant en seconde place avait déposé un recours contre la décision d'Atel et des CFF d'attribuer le gros œuvre au groupement Marti Implenla. Ce dernier a toutefois été rejeté la semaine passée par la Commission d'évaluation du Canton de Soleure.

Le projet Nant de Drance prévoit de tirer parti de la déclivité entre les deux lacs de barrage existant déjà, ceux d'Emosson et de Vieux Emosson sur le territoire de la commune frontalière de Finhaut, entre Martigny et Chamonix, pour produire de l'énergie aux heures de pointe. La centrale Nant de Drance est conçue pour atteindre une puissance de turbinage et de pompe d'environ 600 mégawatts. L'installation sera totalement souterraine. L'accès aux cavernes situées à 1800 m au-dessus du niveau de la mer, sera assuré grâce à une galerie de cinq kilomètres. Ainsi, cette grande centrale sera-t-elle réalisée avec un minimum d'impact sur l'environnement.

Dans la perspective du développement de la demande d'énergie aux heures de pointe, Nant de Drance apporte une importante contribution aussi bien à la sécurité d'approvisionnement du réseau électrique suisse qu'à la couverture des heures de consommation particulièrement fortes au niveau du trafic des CFF et de plusieurs compagnies ferroviaires privées telles que TRAVYS ou BLS, qui sont alimentées par les CFF. Des fluctuations dans l'alimentation du réseau ainsi que dans la production d'énergies renouvelables pourront être compensées grâce à une mécanique technique appropriée. Avec sa technique sophistiquée, la centrale aura un rendement particulièrement élevé, dépassant un taux de 80%.

Contacts **Atel Holding SA**, Corporate Communications, Olten
Martin Bahnmüller, tél.: +41 (0)62 286 71 10, presse@atel.ch, www.atel.eu

CFF SA, Service aux médias central, tél. +41 (0)51 220 41 11,
press@sbb.ch, www.sbb.ch

Nota bene Vous trouverez de plus amples informations sur le projet ainsi que des photos de presse à télécharger sous www.nant-de-drance.ch oder info@nant-de-drance.ch.